



AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS

Installation et maintenance	Durée	847 Heures
	Code Rome	I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux
	Titre Niveau	Niveau 3 + SST
	Aptitudes souhaitées	Aptitude à la station debout prolongée, la marche, le déploiement d'efforts fréquents ; habileté manuelle et gestuelle, sens des responsabilités, qualités relationnelles.
	<p>L'agent de maintenance des bâtiments intervient majoritairement dans des établissements recevant du public (ERP) mais également dans des structures multi-services d'aide à la personne (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). Ses interventions, de maintenance courante (3 premiers niveaux), peuvent être réalisées de façon préventive pour prévenir une défaillance, corrective pour remédier à une panne ou un défaut, ou propre à apporter des améliorations dans le cadre de travaux d'aménagement ou de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc. Elles portent sur l'électricité, la plomberie, la menuiserie, la peinture, le carrelage, la plaquisterie, etc. qui nécessite polyvalence, respect des règles relatives à la sécurité et à la prévention des risques pour la santé. Il travaille, généralement seul, en site occupé et rend compte de ses interventions à son responsable hiérarchique. Il l'informe si les désordres constatés nécessitent l'intervention d'une entreprise spécialisée. Ses horaires sont réguliers mais peuvent dépendre de permanence à assurer.</p>	

Module 1
280H

Module 2
175H

Module 3
140H

PE1 : 70H
PE2 : 140H

Module SST
14H

Certification
28H

M1	<p>Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</p>	280H
	<p><i>Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer une intervention ▪ Déconstruire de menus ouvrages d'aménagements intérieurs d'un bâtiment ▪ Construire une cloison de distribution ▪ Construire un faux plafond de petite surface ▪ Réaliser des ouvrages simples d'aménagement et de protection ▪ Réaliser la pose de différents éléments menuisés manufacturés (plinthes, protections, tablettes, etc.) ▪ Réaliser le montage et démontage de mobiliers tertiaires ▪ Remplacer une serrure sur une menuiserie intérieure 	
	<p><i>Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poser un plafond démontable en dalles ▪ Poser au sol des carreaux céramiques ▪ Poser sur un mur des carreaux céramiques ▪ Poser un revêtement décoratif ▪ Mettre en peinture (Finition B) un plafond ▪ Mettre en peinture (Finition B) un mur ▪ Mettre en peinture (Finition B) une menuiserie bois ▪ Poser au sol un revêtement PVC en dalles 	
	<p><i>Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir en état de fonctionnement une menuiserie intérieure ▪ Maintenir en état de fonctionnement une menuiserie extérieure ▪ Maintenir en état des stores et volets d'un bâtiment ▪ Maintenir en état de fonctionnement une serrure d'un bâtiment 	
<p><i>Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remettre en état un revêtement de sol dégradé ▪ Remettre en état un plafond revêtu d'une peinture (Finition B) ▪ Remettre en état un plafond démontable dégradé ▪ Remettre en état une cloison dégradée ▪ Remettre en état un mur dégradé revêtu de carreaux céramiques ▪ Remettre en état un mur dégradé revêtu d'un revêtement décoratif ▪ Remettre en état un mur dégradé revêtu d'une peinture (Finition B) ▪ Remettre en état une menuiserie bois peinte dégradée ▪ Remettre en état une serrure dégradée intérieure et/ou extérieure d'un bâtiment ▪ Remettre en état du petit mobilier dégradé équipant un bâtiment ▪ Poser et déposer des accessoires d'agencement ▪ Remettre en état des stores et volets dégradés équipant un bâtiment 		

PE1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période d'application en entreprise 	70H
-----	---	-----

M2	<p>Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment</p> <p><i>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des modifications, des extensions de circuits prises et éclairages d'une installation monophasée ▪ Appréhender les risques électriques <p><i>Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'état de fonctionnement d'équipements terminaux d'une installation électrique courant fort ▪ Vérifier l'état de fonctionnement d'une installation téléphonique ▪ Vérifier l'état de fonctionnement des équipements de signalétique (Eclairage de Sécurité et Sécurité Incendie) ▪ Vérifier l'état de fonctionnement d'équipements terminaux domotiques <p><i>Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement sur une installation électrique monophasée d'un bâtiment ▪ Rechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement d'équipements terminaux téléphoniques d'un bâtiment ▪ Identifier et alerter d'un dysfonctionnement d'équipements terminaux (Eclairage de Sécurité et Sécurité Incendie), d'un bâtiment ▪ Identifier et alerter d'un dysfonctionnement d'équipements terminaux domotiques 	175H
-----------	--	-------------

M3	<p>Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment</p> <p><i>Effectuer la maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des extensions d'une installation sanitaire ▪ Réaliser des modifications d'une installation sanitaire <p><i>Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'état de fonctionnement d'un réseau d'évacuation EU/EV d'un bâtiment ▪ Vérifier l'état de fonctionnement d'un réseau d'alimentation EF/EC d'un bâtiment ▪ Vérifier l'état de fonctionnement d'un appareil sanitaire ▪ Vérifier l'état des équipements terminaux d'une installation CVC d'un bâtiment 	140H
-----------	---	-------------

	<p><i>Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement d'un réseau EU/EV ▪ Rechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement d'un réseau EF/EC ▪ Rechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement d'un appareil sanitaire ▪ Rechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement terminal CVC 	
--	--	--

PE2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période d'application en entreprise 	140H
------------	---	-------------

CER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période de certification 	28H
------------	--	------------

SST	<p><i>Compétences Prévention et Secours- 7H</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre juridique ▪ Examiner, alerter ▪ Gestes de secours <p><i>Compétences Secours et Certification- 7H</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestes de secours ▪ Certification 	14H
-----	---	------------